

**3 P INVEST**  
**Société civile immobilière au capital de 500 euros**  
**Siège social : 1, Ty Glas, route de Bénodet - 29170 PLEUVEN**

**DÉCISION UNANIME DES ASSOCIES DU 20 NOVEMBRE 2024**

**LES SOUSSIGNES :**

- **La société 3 P**, dont le siège est 1, Ty Glas, route de Bénodet à PLEUVEN (29170) représentée par ses cogérants **Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN** et **Monsieur Florent TIRILLY**,
- **Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN**, demeurant 1, Ty Glas, route de Bénodet, à PLEUVEN (29170),
- **Monsieur Florent TIRILLY**, demeurant 4, rue de l'Ile de Batz à QUIMPER (29000),

Agissant en qualité de seuls associés de la société 3 P INVEST, société civile immobilière au capital de 500,00 euros, dont le siège est 1, Ty Glas, route de Bénodet à PLEUVEN (29170),

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 novembre 2024,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée :

- **Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN** demeurant 1, Ty Glas, route de Bénodet à PLEUVEN (29170),
- **Monsieur Florent TIRILLY**, demeurant 4, rue de l'Ile de Batz à QUIMPER (29000),

Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN et Monsieur Florent TIRILLY disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN et Monsieur Florent TIRILLY acceptent les fonctions de gérants qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Leurs rémunérations seront fixées ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à PLEUVEN,

Le 20 novembre 2024.

|                                                                                                                                                                                                           |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p><b>Monsieur Thibault PORTIER-PESSIN</b><br/> agissant en son nom et pour le compte de la<br/> <b>société 3 P</b><br/> <i>« Lu et approuvé. Bon pour acceptation des<br/> fonctions de gérant »</i></p> |  |
| <p><b>Monsieur Florent TIRILLY</b> agissant en<br/> son nom et pour le compte de la <b>société 3 P</b><br/> <i>« Lu et approuvé. Bon pour acceptation des<br/> fonctions de gérant »</i></p>              |  |